

PUBLICATION IMMÉDIATE

UNE TRENTAINE D'INFIRMIÈRES PRATICIENNES SPÉCIALISÉES AU SERVICE DE LA POPULATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS

Sherbrooke, le 24 mai 2017 – Gabriel, 2 ans, fait de la fièvre depuis deux jours. Il tire son oreille droite et est très irritable. Se doutant bien qu'il s'agit d'une otite, ses parents obtiennent une consultation au sein de leur groupe de médecine de famille (GMF). Le diagnostic doit être confirmé par un médecin afin d'obtenir une prescription. À la clinique, ils sont accueillis non pas par un médecin, mais bien par une infirmière praticienne spécialisée en première ligne. Elle confirme que Gabriel a une otite et fait elle-même la prescription. Sans même avoir vu de médecin, Gabriel rentre à la maison. Au CIUSSS de l'Estrie – CHUS, plus de trente infirmières praticiennes spécialisées en première ligne prennent soin de la population chaque jour, ce qui permet de prendre en charge des patients qui n'ont pas de médecin de famille.

Infirmière ou médecin?

L'infirmière praticienne spécialisée est une infirmière qui est autorisée à exercer certains rôles médicaux au terme d'une formation universitaire de niveau supérieur. « Cette professionnelle possède les compétences nécessaires pour évaluer l'état de santé ainsi que prescrire et interpréter des examens diagnostiques, des traitements médicaux et des médicaments auprès d'une grande variété de clientèle. Elle peut même effectuer des suivis de grossesse jusqu'à 32 semaines! Comme elle peut prendre en charge environ 600 patients, sa présence dans le système de santé permet d'améliorer l'accessibilité et la qualité des soins », affirme Stéphanie Charest, chef de service des infirmières praticiennes spécialisées au CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Au CIUSSS de l'Estrie – CHUS, ces infirmières exercent un rôle très important. Certaines d'entre elles ont, par exemple, contribué à la création d'une clinique de dépistage des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) et d'une clinique pour la clientèle souffrant de trouble du déficit de l'attention à Asbestos. Tout cela est dans le but d'offrir un meilleur accès aux soins à la clientèle sans médecin de famille.

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS compte 36 infirmières praticiennes spécialisées, 3 qui œuvrent en cardiologie et en néphrologie (pour soigner les maladies des reins) et 33 en soins de première ligne. Les infirmières praticiennes spécialisées en première ligne offrent des soins dans 21 milieux, notamment des groupes de médecine de famille, des cliniques médicales et des centres locaux de services communautaires (CLSC).

Une infirmière récompensée

Le 10 mai dernier, Marie-Ève Jacques, infirmière praticienne spécialisée au CIUSSS de l'Estrie – CHUS, a reçu le prix de la Relève Régionale de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Estrie (ORIE). Ce prix récompense l'implication professionnelle et personnelle d'une jeune infirmière qui, de par son engagement, démontre de l'intérêt à l'avancement de sa profession. Celle qui travaille à Asbestos a reçu ce prix notamment pour son engagement auprès des patients ainsi que pour son leadership.

-30-

Pour information et entrevues :

Mélissa Letendre Lapointe
Conseillère en communication
CIUSSS de l'Estrie – CHUS
Tél. : 819 780-2220, poste 45259
Cellulaire : 819 679-6538
mletendrelapointe.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca